

Eclairage sur nos recherches

DAPHNE DU MAURIER : LES SOUFFLEURS DE VERRE

(1963, trad. Catherine Grégoire, 1964 Albin Michel, Paris)

Racontant la vie de ses aïeux Busson, souffleurs de verre, au XVIII^e siècle, à la Brûlonnerie, à la Pierre, au Chêne-Bidault, Rougemont (Frémontel), et pour l'un à Paris (Saint-Cloud) et à Sèvres, qui avaient vécu au Gué-de-Launay, à Vibraye ou à Mondoubleau, voici comment Daphné du Maurier raconte l'arrivée de la jeune épousée « fille du bailli de Saint-Christophe, bien élevée, bien éduquée », en 1747, à la verrerie de la Brûlonnerie dans le Vendômois.

« Une fois la dernière santé bue, ma mère dut ôter ses beaux atours et mettre un costume de voyage pour monter dans une charrette de la fonderie qui devait la conduire... à sa nouvelle demeure située en forêt de Fréteval... La voiture avait quitté la route et elle s'aperçut qu'elle était environnée de ténèbres, apparemment impénétrables. Les étoiles, elles-mêmes, étaient invisibles, car les branches entrelacées des arbres formaient une voûte qui cachait le ciel. Et comme elles s'enfonçaient en cahotant au cœur de la forêt, ma mère évoqua... une arrivée à un campement d'Indiens.

Et tout à coup, elle aperçut les feux des charbonniers et sentit, pour la première fois, l'odeur douce-amère du bois noirci et des cendres, cette odeur qui devait l'accompagner tout au cours de sa vie de femme, cette odeur (qui pour nous, ses enfants,... deviendrait le synonyme de notre existence même... Des silhouettes surgirent de la clairière et coururent vers les charrettes... « Alors, racontait ma mère Magdaleine, je me crus vraiment parmi les Indiens, car les charbonniers, avec leurs visages noircis par la fumée et leurs longs cheveux pendant sur leurs épaules, habitaient des cabanes, qui étaient comme les avant-

postes de la verrerie, et ce furent eux qui m'accueillirent les premiers, la jeune épousée... Les cris rauques de ces rudes hommes durent (lui) évoquer les démons de l'enfer. Ils l'examinèrent, bien sûr, à la lueur de leurs torches enflammées, puis... la charrette quitta la clairière pour s'enfoncer de nouveau dans la forêt, le long de la piste menant à la verrerie...

La première pensée qui vint à l'esprit de ma mère fut que la cheminée du four était en feu. Des langues de flamme s'élançaient dans les airs, des étincelles volaient en tous sens ; un volcan en éruption n'aurait pas pu sembler plus inquiétant...

C'était (pourtant) la période de repos entre minuit et une heure et demie, ... et les chauffeurs, nus jusqu'à la ceinture se préparaient à alimenter les deux brasiers avant que l'équipe suivante prît la relève. Je crus avoir pénétré dans un enfer... Le lendemain matin... je regardai mon mari revêtir sa blouse de travail et partir pour la salle des fours, me laissant m'accoutumer à l'odeur de fumée, à la vue des ateliers environnants, et à la forêt qui s'étendait à perte de vue autour de la palissade qui encerclait la verrerie (p.27-30).

Des verriers, elle raconte le mode de vie particulier et le langage qu'au début elle ne comprenait pas, un langage « transmis non point seulement de père en fils, mais de patron à apprenti, et qui date Dieu sait depuis combien de siècles, depuis que les verriers s'étaient installés en Normandie, en Lorraine, sur la Loire, mais toujours bien sûr à proximité des forêts, car le bois était l'aliment des verreries, son principe vital » (p.26).

Quelques maîtres des forges

Monsieur Joseph Fourré-Buon entre 1836 et 1867. C'est lui qui aménagea un étang réservoir de 3,50 hectares et qui contenait 60 000 m³ d'eau. À cette époque, le haut-fourneau consommait annuellement 15 000 quintaux de minerai et 75 000 stères de chêne des forêts de Vibraye et Montmirail. Il produisait 6 000 quintaux de fonte par an. La fonte était affinée et produisait

3 500 quintaux de fer en barre et 1 000 quintaux de fer fondu. Le reste de fonte ne suffisait pas pour les besoins de la fonderie et l'on achetait 1 250 quintaux de fonte anglaise. On fabriquait 1 500 à 1 800 quintaux de pièces de charrues et boîtes de roues.

Les produits des forges de Vibraye étaient reconnus puisque M. Fourré-Buon remporta une médaille d'argent à l'exposition régionale du Mans en 1857 pour des bandages de roues et des produits de socquerie.

L'effectif moyen de la forge entre 1860 et 1870 était de 182 ouvriers.

Le successeur de M. Fourré-Buon fut un marchand de fer de la Ferté-Bernard, M. François Virette qui s'associa à M. Denis Fourmy.

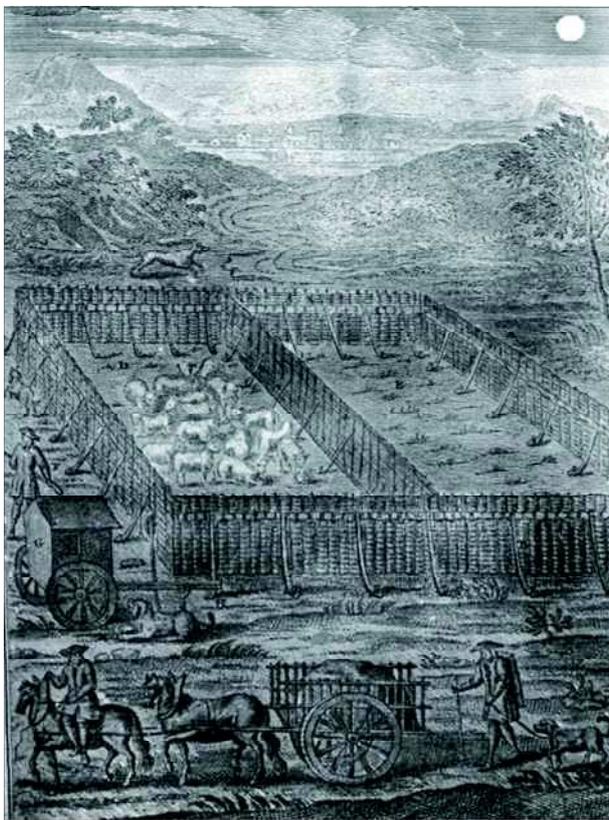
M. Virette se retira en 1876 pour créer une fonderie de seconde fusion à la Ferté-Bernard. M. Fourmy s'associa alors à M. Jousse puis M. Fourmy s'arrêta. M. Jousse s'associa à M. E. Royer, puis M. Royer resta seul jusqu'à la fermeture de la forge en 1912.

Eclairage sur nos recherches

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES LOUPS

Un étang de la forêt de Vibraye s'appelle *La Mare au Loup*. Aujourd'hui très réduite, elle s'étendait sur des espaces actuellement empierrés et est parfois confondue avec la *Mare de la Cour des Bois*. Son nom aurait dû s'écrire, selon M. d'HARCOURT, *Mare aux Loups*. En tout cas, c'est un terme qui évoque un paysage d'épouvante à la manière de *La Mare au Diable*, décrite par GEORGE SAND dans les forêts de Sologne, les superstitions attachées aux créatures malfaisantes venues de l'au-delà, mais aussi la terreur que semèrent, sur l'ensemble du territoire, les meutes de loups au retour récurrent. Or, sous le terme de loup, on entendait tous les carnassiers sauvages et aussi bien le lynx ou le loup-cervier. Ce n'est en effet qu'au cours du XIX^e siècle que les efforts des scientifiques (BUFFON, CUVIER...) portèrent leurs fruits et permirent une description précise et une classification ordonnée des animaux.

En été, quand il était facile de se cacher dans les champs non encore moissonnés, que les allers et venues étaient plus nombreux et les journées de travail plus longues, quand les animaux et les ouvriers agricoles passaient souvent les nuits au dehors, le danger pour l'homme était au maximum. Le nombre des attaques était par contre beaucoup plus réduit en hiver. Les loups étaient considérés à la fois comme des nuisibles à pourchasser parce que leurs prélèvements sur le bétail, quand ils devenaient trop fréquents, mettaient en danger la société



Gravure de 1732 - On voit que le loup faisait partie de la vie habituelle des campagnes

agropastorale, et comme des sortes de catastrophes naturelles, annoncées à grands coups de tocsin.

Or certains loups – au fil des innombrables guerres qui avaient dévasté le territoire, en particulier lors des guerres de Vendée – avaient appris sur les cadavres, bien trop nombreux pour être inhumés, à goûter le sang humain. Certains loups, solitaires ou opérant en couples, de nécrophages étaient devenus anthropophages. Ils n'hésitaient souvent pas à s'approcher de très près des habitations, voire à y pénétrer, pour y opérer leurs rapines, quitte à dévorer leur proie dans la forêt voisine d'où ils les avaient observées. Ils attaquaient les humains les plus fragiles, surtout des fillettes,

les enfants entre 5 et 14 ans, à qui l'on confiait la tâche de garder les troupeaux sur les pâtures en bordure des forêts. Ils savaient bien que les enfants n'avaient le plus souvent ni chien ni arme pour se défendre ni, en cas contraire, pas la force de manier efficacement un bâton ferreux. Les loups cherchaient à étrangler leurs proies lors de l'attaque, mais pouvaient la **dévorer** en partie encore vivantes. C'est ainsi que le curé de SAINT-JEAN-DU-BOIS découvrit, le 19 juillet 1744, dans les taillis proches de sa cure un enfant de 3 ans, Jacques Chevalier, pris « à 10 pieds à peine de l'entrée de sa maison », qui, à demi dévoré et « encore en vie » fut inhumé le lendemain. Comme dans un grand nombre de cas (34/71), il avait été dévoré au niveau des cuisses.

AVIS DE RECHERCHE

Lors de notre recherche sur les tuileries, nous avons découvert cette briqueterie dont l'histoire nous est inconnue : "BOISNET A ST ANTOINE DE ROCHEFORT SARTHE" Si vous avez des informations concernant sa période d'activité ainsi que son implantation, nous vous remercions de nous les faire parvenir.



Eclairage sur nos recherches

DEUXIÈME RENCONTRE AVEC LES LOUPS

Dans le cadre de la coexistence permanente entre l'homme et le loup, le plus grand danger, c'était, pour leur caractère sériel, les attaques d'animaux carnassiers contaminés par la rage¹ qui, dans les accès de cette encéphalite sous sa forme furieuse, attaquaient inconsidérément humains et bétail. Au terme de la maladie, ils étaient victimes à la fois d'une soif inextinguible et d'une terrible crise d'hydrophobie. Était-ce là l'origine du nom de la MARE-AU-LOUP dans la forêt de VIBRAYE ? Dans leur course éperdue, ils ne cherchaient pas à se nourrir mais à mordre et pouvaient ainsi contaminer en une seule fois jusqu'à 80 personnes. Nul n'était, sur des dizaines de kilomètres, à l'abri de leur errance, ni de la violence imprévisible de leurs attaques, pas même les cortèges ou les processions. On peut citer ainsi le cas de cette fillette de 8 ans, Marie Vérité, enlevée à THOIRÉ-SUR-DINAN « en bas du bourg », en tête de procession des Rogations en 1753, « par un gros chat sauvage, sorte de lynx », décrit dans le certificat de décès du prêtre comme « chat carnassier ou cervier ». Elle décéda le lendemain et fut inhumée dans le chœur de l'église avec ses parents. Lors de travaux, on retrouvera une boucle blonde.

Des statistiques ont pu être établies grâce aux notices établies par les prêtres des paroisses². Les décomptes ainsi opérés pour la période qui s'étend entre le XVI^e et le XVIII^e siècle montrent que les animaux rabiques, tout en n'étant responsables que de 10 à 15 % du nombre des attaques, provoquèrent en France, au cours de 186 attaques, le décès d'au moins 1727 victimes. En dépit du sérieux, unanimement reconnu, avec lequel les registres paroissiaux furent tenus, ces données chiffrées ne peuvent être prises en compte qu'avec beaucoup de circonspection. Les actes rédigés par les prêtres ne tiennent par ex. compte que des morts qui avaient pu être inhumés selon les rites, soit que le décès fût intervenu peu après l'attaque, soit qu'il eût été possible, au vu des restes retrouvés, de procéder à l'identification et à l'inhumation.

Par ailleurs, si certains des blessés, fortement attachés, succombaient « en bons chrétiens » des affres de la crise finale d'hydrophobie, la plupart mouraient étouffés par leurs proches entre deux matelas, ou achevés sous les coups d'un petit marteau conservé dans la paroisse à cette fin, à moins qu'ils n'aient réussi à s'échapper pour se suicider. Leur décès n'était en tout cas pas attribué aux méfaits des loups.

Les blessés contaminés par la rage étaient en outre difficiles à repérer - et ce jusqu'à ce que, en 1855, Louis Pasteur, grâce à son génie de la synthèse, fût parvenu à la découverte du vaccin antirabique -, car le décès n'intervenait, en moyenne qu'entre 15 et 29 jours, mais parfois jusqu'à 240 jours, après les morsures. Ainsi, en décembre 1685, deux blessés de MONCÉ-EN-BELIN tentèrent encore un ultime pèlerinage de 150 km - sans doute au MONT-SAINT-MICHEL - associé à des immersions antirabiques dans l'eau de mer « pour laver le venin ». Ils moururent sur le chemin du retour. Environ 300 pèlerins par an,

victimes de morsures, allaient, eux, se faire « tailler » au Monastère de saint Hubert dans les Ardennes belges. L'Église en effet reconnaissait encore au XVII^e siècle le don de « toucher » contre la rage des Chevaliers de saint Hubert. C'était aussi une qualité héréditaire, qui fondait la légitimité de certaines familles aristocratiques (comme les d'Auxais en Normandie). Si, les Tourneboeuf, à TOUROUVRE, étaient censés détenir des dons de thaumaturges, il ne semble par contre pas que cela se fût étendu jusqu'à vaincre la rage. Plus généralement, on apposait aux hommes ou aux bêtes les « clefs de saint Pierre » (en fait un fer chaud), car, si ce saint primordial était parvenu à mettre en fuite les chiens enragés de Simon le Magicien, il devait être capable, selon la prophétie des Évangiles, de « délier sur terre » de la rage.

Les premiers « spécifiques » à base de mercure, proposés à partir de 1764 (à THIERS, puis à CLUNY), rencontraient difficilement l'adhésion des victimes et de leur famille. Les autres thérapeutiques existantes consistaient en poudres, cataplasmes et potions. Le curé de CHEMIRÉ-LE-GAUDIN, André La Paige, utilisa de 1726 à 1764 une potion déjà connue, en y ajoutant de la reine-des-prés. Sa recette fut diffusée en 1764 par la Société d'Agriculture. Il se fit ainsi un véritable renom, dû à « son zèle pour l'humanité », mais il dut reconnaître, en 1768, détenir la recette de René Le Cornu, curé de BRÉE, qui l'avait utilisée pendant 30 ans, jusqu'à sa mort en 1733. De son côté le curé de LA QUINTE, près du Mans, Le Joyant, assura en 1762, avoir utilisé depuis 30 ans



La bête du Gévaudan.

la sienne, composée de plantes et de coquilles d'huîtres calcinées, « avec succès ». Sur la foi de l'abbé Froger, curé du Mayet qui avait obtenu un bon résultat en 1764, L'ALMANACH DU MAINE engageait tous les curés à administrer « un médicament si remarquable ». Le petit nombre d'attaques donnant lieu à contamination était peut-être la raison du succès apparent.

Pour ce qui est de la Sarthe, les chiffres connus sont très restreints (entre 1572 et 1754 : 48 décès) et ne coïncident pas exactement avec les années les plus noires (en France : 1596-1600 : 120 décès sur un chiffre global de 3058 décès connus en l'espace de trois siècles, dont 830 enfants de 5 à 14 ans ; 1691-1695, période de paroxysme : 210 ; 1711-1715 : 129 ; 1746-1750 : 114). Ils concernent seulement deux foyers récurrents, l'un au sud du Mans, sur un territoire de 10 à 15 km de rayon, et donc d'environ 300 km², autour de la forêt de Bercé et des bois qui se poursuivent à l'Ouest, et un autre dans un périmètre de mêmes dimensions autour d'Alençon. Les guérites d'observation, situées à l'intérieur et aux abords de la forêt de Vibraye, dont certaines dénommées *Guetteloup*, la rue du même nom, située à proximité des bois au MANS, rappellent que ce combat séculaire était poursuivi partout dans la région.

Prochainement : la chasse aux loups – les loups-garous.

1 - Daniel Bernard, *Des loups et des hommes. Histoire et traditions populaires.* (Clermont-Ferrand, Gérard Tisserand/diffusion : De Borée, 2000). Jean-Marc Moris-seau : *Histoire du méchant loup. 3000 attaques sur l'homme en France. XV^e-XX^e siècle* (Fayard, 2008). 2 - Le loup et les autres mammifères carnassiers, domestiques ou sauvages, peuvent être les « vecteurs » de la transmission à l'homme de la rage sylvatique (chien pour environ 90% des cas dans le monde, renard : rage vulpine en Europe entre 1960 et 1985, chat). Ce peut être aussi le cas pour des animaux importés illégalement. Aucun décès humain dû à une rage autochtone n'étant à déplorer en France métropolitaine depuis 1924, le pays est déclaré indemne. Dans le monde, différentes espèces de chauves-souris, sont apparues récemment comme des « réservoirs » épidémiologiques importants : il est vrai que cette épizootie émergente « fait rage » actuellement. (1 cas de transmission par morsure en France en 2006). La rage est la dixième des maladies infectieuses mortelles : malgré des progrès dus aux vaccinations par hélicoptère, elle provoque entre 35.000 et 50.000, voire 70 000, décès par an et donne lieu chaque année à des millions de vaccinations de victimes de morsures suspectes. 7% des chiens seulement sont vaccinés. 3 - L'ordonnance de Villers-Cotterêts de François I^{er} (1539) faisait obligation aux prêtres de tenir un registre, rédigé en français, des baptêmes. Une nouvelle ordonnance de 1579 ajouta l'obligation de noter les mariages et les enterrements, et de tenir ces registres en double exemplaire, l'un étant transmis à la fin de chaque année à l'administration royale, au niveau du bailliage. Ces registres dits « de catholicité » préfiguraient l'actuel état-civil, instauré à la Révolution.

Eclairage sur nos recherches

AIGLE ou FAUCON ?

Au sommet du pignon des Halles de la Ferté-Bernard se trouve un oiseau qualifié de faucon sur la petite notice affichée près de l'entrée. Quel lien peut-il y avoir entre les Halles et ce faucon ?

Remarquons tout d'abord que le décor de ce pignon est constitué d'éléments qui ont un sens par rapport aux Halles. Il s'agit en premier lieu d'une statue de saint Louis, saint patron des marchands et de la justice royale¹. Cette statue évoque les fonctions commerciale et judiciaire du bâtiment patron des Bourbon-Vendôme, la branche dont était issue Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise et probable commanditaire de la restauration des Halles en 1536². Sur les côtés se trouvent par ailleurs deux lions portant des blasons dont les armoiries, lors de leur restauration au XIX^e siècle, n'ont pas été gravées, mais qui auraient dû, en toute logique, être les armes de la famille de Guise.

Si ces trois statues ont un lien clair avec les Halles, la présence d'un faucon, elle, est énigmatique. Le faucon a une symbolique négative au Moyen Âge. « *D'un vol mou, le faucon vient rôder autour des marchés pour y attraper des détritius, à l'image de l'homme qui ne pense qu'à son ventre*³ » et « *le faucon a peur des oiseaux plus grands que lui et préfère épier et attaquer les pauvres poussins sans défense*⁴ ». La symbolique du faucon est donc très négative pour que sa présence puisse aisément s'expliquer sur ce bâtiment de prestige. Par contre, au vu de la courbure caractéristique du bec, l'oiseau pourrait tout aussi bien être identifié comme aigle, ce qui donnerait sens à sa situation dominante au sommet du pignon. L'oiseau ressemble d'ailleurs beaucoup aux représentations d'aigles qui existent au XIX^e siècle, et notamment à celles qui sont à l'avant des monnaies impériales. (Voir reproduction).

Vers 1870, Léopold Charles décrivait ainsi le pignon des Halles : Ce pignon « *est orné au-dessus de la grande baie centrale d'une niche Renaissance abritant la statue de saint Louis, patron des marchands. Un groupe, fort mutilé et difficile à caractériser aujourd'hui, surmonte la pointe du pignon* ». Léopold Charles était à cette époque adjoint au maire de la Ferté-Bernard. Selon la règle en vigueur depuis l'Ancien Régime, et jusqu'en 1884, les maires et leurs adjoints n'étaient pas élus, mais sont nommés par le pouvoir central (Rois, Empereurs ou Présidents de la République). Léopold Charles devait donc être un proche du pouvoir Bonapartiste. Et l'aigle au pignon serait, dans ce cas, une référence à Napoléon III.

D'importants travaux ont eu lieu à La Ferté-Bernard au XIX^e siècle, comme en témoignent les deux cartes postales ci-contre. La statue de saint Louis ainsi que les lions des rampants ont été refaits, et il en fut de même pour la statue du pignon qui remplace le groupe



Les lions porteurs de blason où auraient dû figurer les armes de la famille de Guise.

trop abîmé pour être identifié. Ces travaux ne furent pas réalisés pendant le Second Empire, mais après la guerre de 1870, et, pour La Ferté après le décès de Léopold Charles (1872). En fait, la guerre, puis l'obligation de verser à l'Allemagne de gigantesques réparations de guerre (5 milliards de francs or) avaient provoqué le gel de nombreux travaux. (Ainsi, l'Opéra de Paris commencé sous le Second Empire, ne fut inauguré qu'en 1875). Il en sera de même pour le projet, lancé en 1866, de fusion des communes de la Ferté-Bernard, Saint Antoine de Rochefort, Cherré et d'une partie de Cherreau, qui ne sera repris que dans les années 1880.

Pour ce qui est des travaux de restauration des Halles prévus sous le Second Empire, ils n'apparaissent dans les arrêtés et délibérations du conseil municipal qu'à partir de 1878 : le 16 juillet 1878, le conseil municipal rejette une proposition de redressement des poteaux de la charpente des Halles. En mai 1879, il est question de la restauration de la toiture des Halles et du remplacement des dés de pierre supportant les piliers. En novembre 1880, des travaux sont faits dans les salles du premier étage. Des travaux sur la toiture sont encore signalés en 1884. C'est donc très probablement à ce moment-là que les statues du pignon furent refaites et l'oiseau placé au sommet du pignon.



Les Halles dans les années 1870 : les deux portes latérales sont obturées.

Origine des photos : Denis et Marc Béalet - La Ferté-Bernard, mémoire en images, éditions Alan Sutton 1996.

Une initiative étonnante plusieurs années après la chute de l'Empire... ? La contradiction n'est qu'apparente, car il se trouve, pendant tout le Second Empire, avait été conseiller municipal, avant d'être maire entre 1870 et 1874. (C'est lui qui avait eu Léopold Charles comme premier adjoint). Le retour aux affaires de ce Bonapartiste entraîna le redémarrage des projets mis en suspend. Dans ce contexte, l'érection d'un aigle impérial au sommet du pignon affichait l'orientation politique du maire de l'époque autant qu'elle soulignait le regain d'audience dont les Bonapartistes jouissaient désormais dans le pays. C'est parce que les travaux du XIX^e siècle ont été supervisés par des Bonapartistes, qu'il y a tout lieu de penser que l'oiseau placé au sommet du pignon des Halles est un aigle et non un faucon.



Les Halles au début du XX^e siècle : les portes latérales ont été rouvertes et le crépis du pignon refait.

1 - D'après le témoignage d'un ancien Fertois, la statue de saint Louis a été offerte par les commerçants fertois pendant les années 1960.

2 - Nul ne connaît aujourd'hui la date de la construction des Halles de la Ferté-Bernard. Selon l'Inventaire des Monuments Historiques, elles sont de la fin du XV^e siècle ; dans ce cas la famille de Guise n'aurait financé en 1536 que leur remaniement.

3 - « Encyclopédie des symboles » : Hans Biderman, Michel Cazenave (Livres de poche, Turin, 1996).

4 - Une belle exposition de la Bibliothèque Nationale de France consacrée aux animaux au Moyen Âge le confirme. cf. : « le livre des oiseaux » : « de avibus » sur le lien suivant : <http://expositions.bnf.fr/bestaiaire/index.htm>

Éclairage sur nos recherches

Un vitrail, une statue et un boulet

Un des vitraux bien connus de l'église Notre-Dame des Marais, « *la Vierge protégée La Ferté assiégée par les Anglais* », est celui que Hucher réalisa avec le Carmel du Mans à la gloire de La Ferté-Bernard et de la piété religieuse de ses habitants.

La dédicace au bas du vitrail¹: « offert par les habitants de La Ferté-Bernard à LA VIERGE BÉNIE QUI, AU XV^e SIÈCLE, SAUVA LEUR CITÉ DE L'ARMÉE ANGLAISE ET LA PROTÉGÉA D'UNE MANIÈRE SENSIBLE PENDANT L'INVASION ALLEMANDE EN 1870 (OCTOBRE 1877) » juxtapose de façon explicite le souvenir des conflits tragiques qui ont marqué l'histoire de cette cité. Autrefois, pendant la guerre de Cent Ans, lorsque, sous la direction de LOUIS D'AVAUGOUR, elle avait résisté - avant la prise du Mans - à près de quatre mois de siège par les Anglais (1424). Ceux-ci « *entrés dans le Perche en 1417, ne devaient plus le quitter qu'en 1449, après 32 ans d'une occupation qui remplit la contrée de deuil et de carnage* » (ARISTIDE GUILBERT, *Histoire des villes de France*, 1845). Et beaucoup plus récemment (1870-1871) - avec les défaites du Theil, Auvours, Yvré-l'Évêque et la prise du Mans - lorsqu'elle avait subi une brève occupation allemande sans destructions. C'était alors que s'était effondré le Second Empire de Napoléon III pour laisser surgir – et ce à Versailles! - un empire allemand unifié.

Le vitrail représente une « Vierge à l'enfant », qui semble exposée, telle **une statue modeste**, dans une sorte de niche au sommet du pont-levis, tandis que des **boulets**², incrustés dans la muraille près de la porte Saint-Julien ou gisant au sol au premier plan, évoquent l'ardeur de ces guerres étrangères. Des boulets, comme on en a découvert lors du creusement du lac de La Ferté en même temps qu'une épée, et qui renseignent peut-être sur l'emplacement du camp anglais. Il est vrai que c'était par l'usage massif et effrayant de l'artillerie que les Anglais s'emparèrent facilement du Mans. La prise de Sainte-Suzanne, elle, avait été le fait de « *neuf grosses bombardes ou vouglaires* » qui « *tiraient incessamment jour et nuit* » et ce « *bien plus loin que le trait d'un arc* ». Pour le siège de La Ferté-Bernard, on avait même recruté six charpentiers de Bellême sous peine d'astreinte financière, chargés de mettre en place les machines de siège à l'aide de leurs outils personnels. Quant à la défaite au Mans de CHANZY - finalement très récente en 1877 - elle avait été due à une utilisation statique des canons chargés de défendre la ville que l'héroïsme des hommes ne pouvait compenser.

Entre-temps, les cruelles confrontations des guerres civiles (Guerres de religion, bandes d'écorcheurs, Fronde du XVII^e siècle) avaient, elles aussi, lourdement touché la ville et laissé leurs traces : par ex. des squelettes et des boulets, dont un de 36 livres, découverts en 1817 au « *Champ des Récollets* » près de Cherré... Pour la Fronde des princes, JULIEN PESCHE évoque « *les excès en tout genre commis par ces troupes* » dont témoignent des « *lettres particulières écrites à cette époque* » : « *Masle, Le Theil (à deux lieues de La Ferté) et les autres paroisses voisines sont toutes pillées et ruinées.* » (*Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, 1829). Il rappelle l'emploi « *de plusieurs boulets de fort calibre tant en fonte qu'en pierre* » et conclut : « *il est impossible de douter que ce ne soit des troubles du temps de la Fronde dont les habitants de La Ferté ont gardé la mémoire, et non des Anglais.* » La banderole du vitrail : « *ARRÊTEZ [,] ADVERSAIRES [,]* » brandie par une Vierge en gloire, rayonnante, suivie du cortège des anges, souligne de par son indétermination, l'accumulation dans l'histoire de La Ferté des guerres meurtrières, une stratification des mémoires entachée d'oubli, un entremêlement des souffrances à travers le temps.

Or cette mémoire des Fertois qui est incarnée par le vitrail, c'est J. PESCHE qui nous la raconte : il évoque longuement la procession

« *qui se fait tous les ans, le dernier dimanche d'octobre* », à titre de commémoration, à la porte d'Orléans³, une des trois portes de la Ferté, détruite, il n'y avait pas si longtemps, en 1823, et dont aucune représentation ne nous est parvenue. « *On y remarquait un **boulet de bois**, incrusté dans la partie extérieure du mur, et l'inscription « Arrêtez, adversaires » tracée sur une croix en relief, sculptée sur une pierre qui était destinée à perpétuer la tradition d'un siège fait par les Anglais qui, prêts de s'emparer de cette porte, furent arrêtés et dispersés par les paroles que cette inscription a conservées, et prononcées par la Sainte Vierge, dont une statue était placée à côté et se trouve encore en ce lieu...* ». Or, parmi des documents conservés au presbytère de La Ferté, un texte aimablement confié par l'Abbé MICHEL DUBOIS, dactylographié et complété à la main, ni signé ni daté mais que l'on peut penser du début des années 1970, situe effectivement l'événement au cours de la Fronde menée par CONDÉ : « *On raconte que **les Beaufort**⁴ qui avaient pour dessein de s'emparer de la ville, arrivèrent de nuit par la Porte d'Orléans, et qu'après avoir garni d'étope les pieds de leurs chevaux, ils se présentèrent à la porte qui servait d'entrée de ce côté de la ville. Le gardien l'avait fermée le soir et avait déposé les clefs au pied d'une statue de la Vierge, sous la protection de laquelle était placée cette partie de l'enceinte. La porte ne put être forcée. Cette circonstance sauva la ville du pillage.* » Ce même texte évoque aussi « *une grande croix de pierre portant cette inscription « arrêtez adversaires* ».

Le **boulet de bois** incrusté à l'extérieur de la muraille fait évidemment partie des énigmes non résolues. Il est difficile d'imaginer qu'il aurait pu être ainsi projeté contre la muraille et s'y incruster, comme on en voit, de pierre, au château de Queribus conquis au XIII^e siècle. À Reims aussi, un prétendu boulet aurait été, selon la rumeur, miraculeusement projeté en 1814 au pied de la Vierge du portail occidental par un canon russe imaginaire. Il s'est avéré que c'était une représentation en plomb de la lune, selon le verset de l'Apocalypse : « *un grand signe parut dans le ciel : une femme vêtue de soleil, la lune sous les pieds et sur la tête, une couronne de douze étoiles* » (12,1). Même si la Vierge au vitrail de La Ferté-Bernard est bien cette femme radieuse, vêtue d'or et couronnée, planant dans les cieux au-dessus des nuages, l'emplacement du boulet « *incrusté dans la partie extérieure du mur* », évoqué par J. PESCHE, ne laisse que peu de place à une telle interprétation. On se prend alors à rêver : était-ce un ex-voto ? Un souvenir de conflits plus anciens encore, déposé ici en signe de piété, qui s'est perdu dans la nuit des temps et des destructions successives ?

Le récit anonyme poursuit : « *Il existait jusqu'à ces derniers jours [?] une statue de la Vierge Marie sur le pignon de la ferme d'Orléans, à l'emplacement de la porte ; on vient de l'enlever [car ?] la ferme (la ferme « Bouffard »⁵) va être démolie pour bâtir. La statue se trouve maintenant chez les sœurs de la Miséricorde qui vont prochainement la placer sur la porte de la maison* ». Certains habitants ont seulement le souvenir d'une petite statue, mais chaulée, placée dès avant-guerre près de l'entrée, dans une niche de la façade. Le bâtiment a été repris et transformé par la ville il y a une quinzaine d'années. Qu'est-il advenu de la statue⁶ vénérée ?

C'est grâce à l'érudition et la sensibilité du maître-verrier HUCHER, à sa foi en la visibilité du vitrail au cœur de l'église et de la cité, grâce à la conscience des Fertois d'assurer, par le financement de leur vitrail, la persistance du culte populaire et la transmission de la mémoire, que nous pouvons aisément contempler et nous remémorer de grands pans de l'histoire de La Ferté-Bernard. Histoire et mémoire se conjuguent parfois en de mystérieux « plus que parfaits ».

AME

1 - Cf. analyse du contenu idéologique de ce vitrail passéiste dans *le Guide* sur La Ferté-Bernard (p.55-56). 2 - Les « *bouches à feu* » utilisées pour la première fois par Charles de Valois au siège de la Rede en 1324 et devenues très efficaces dès Crécy en 1346 - où elles provoquèrent une défaite cuisante à la chevalerie française ainsi décimée - transformèrent la nature même des confrontations militaires. Dès le XI^e siècle, on avait utilisé des armes de jet défensifs (perrière...) ou offensifs, (catapultes, trébuchets, mangonneaux, couleuvrines...), des pierres taillées grossièrement sur place comme obus, voire dans une période intermédiaire des sacs de cailloux, des charognes... puis des boulets de grès. Les boulets tirés par les canons se distinguaient, eux, par des formes plus régulières et l'emploi de matériaux qui assuraient une efficacité toujours meilleure : fréquence et portée des tirs, diminution du risque d'explosion... 3 - La Ferté avait 7 tours et 3 issues dont la Porte Saint-Julien, représentée au vitrail en lieu et place de la Porte d'Orléans. 4 - L'expression « *les Beaufort* », est précisément commentée par JULIEN PESCHE qui ajoute ainsi quelque crédibilité au récit anonyme. Pour qui s'intéresse aux méandres de la mémoire, c'est une histoire si passionnante qu'une étude plus complète mérite de lui être consacrée. 5 - Un de nos adhérents se souvient avoir trouvé, enfant, en jouant dans cette ferme, une pièce de monnaie allemande d'avant 1870. Son camarade y aurait trouvé un pistolet à silex. 6 - Quant à la « Vierge à l'enfant » qui a été placée à l'arrière de la Porte Saint-Julien, si elle apparaît sur les cartes postales du début du XX^e siècle, elle n'est pas mentionnée sur les dessins du XIX^e siècle. Elle est de toute façon bien plus tardive.

Éclairage sur nos recherches

L'énigme de l'aigle des Halles

Tout semblait cohérent: des conseillers municipaux bonapartistes achevaient le programme de restauration des Halles lancé par Léopold Charles, le grand érudit fertois, et ils plaçaient sur le pignon des Halles l'aigle impérial qui affirmait leur préférence politique. Et d'ailleurs, l'opposition républicaine ne manquait pas de contester vigoureusement leur décision.

Mais patatras! Voilà qu'un des membres de notre association nous apporte une carte postale du début des années 1960 où il n'y a ni aigle ni statue de Saint-Louis sur les Halles. Au pignon, on voit un reste de sculpture difficile à identifier. Toute la belle hypothèse en est renversée, il nous faut recommencer notre enquête: l'aigle des Halles n'a donc pas été installé au XIX^e siècle, pas plus que la statue de Saint-Louis. Alors quand ont-elles été sculptées et posées? Notre témoin nous dit que c'est dans les années 1960, à l'occasion des travaux de rénovation effectués par la municipalité, que l'Association des Commerçants (UCA) aurait financé la statue de Saint-Louis patron des marchands. Nous approchons de la solution, mais il nous faut des preuves. Des membres de notre association ont



donc consulté les arrêtés et délibérations de la ville pour trouver les décisions qui ont présidé à la restauration des Halles. Hélas! Vainement.

Les statues ont donc été installées dans les années 1960, mais nous ne savons pas qui les a sculptées ni en quelle année elles ont été posées. La statue de l'aigle aurait-elle été réalisée au XIX^e siècle sans être posée, à cause d'un changement de majorité au sein de la municipalité? L'aurait-on retrouvée au XX^e siècle et posée à l'occasion des travaux des années 1960 pour parachever l'œuvre de Léopold Charles? A-t-elle été réalisée au XX^e siècle et par qui?

Cela fait beaucoup de questions sans réponse. Nous avons donc besoin de vos témoignages ou de ceux d'anciens que vous connaîtrez. Que nous ne manquerons pas de mentionner dans les prochains « Courriels ».

Merci de nous joindre au 0243933939 ou par écrit au siège de la Société du Pays Fertois - 15, Place de la Lice - 72400 La Ferté-Bernard ou par mail à paysfermois@orange.fr

La restauration de la Chapelle sainte Anne de Vibraye

Une photo ancienne, détenue par la famille d'Harcourt, a servi de précieux témoignage pour la restauration de la chapelle¹ sainte Anne² de Vibraye. Monsieur Philippe d'Harcourt a, par ailleurs, eu l'extrême amabilité de nous adresser un condensé des paroles qu'il a prononcées à l'occasion de la fête de sainte Anne, le 26 juillet 2009. Qu'il en soit ici vivement remercié.

« La chapelle de sainte Anne de Vibraye - dont je rappelle, entre parenthèses, qu'autrefois elle faisait face au chemin d'accès, au lieu de lui tourner le dos comme aujourd'hui - a retrouvé sa façade originelle, et cela grâce à une petite équipe de bénévoles sous la conduite de M. Rottier et M. Pecquenard. Ce fut, une fois la toiture de bardeaux de châtaigniers refaite, un travail de longue haleine, commencé par MM. Fontaine Père et Fils pour toutes les parties en bois, voûte intérieure et façade à balustres, mais ensuite étendu aux murs extérieurs, du bas de la toiture jusqu'au sol, en finissant par les piliers encadrant la porte d'entrée: ceux-ci avaient été badigeonnés de blanc pour masquer ce qui restait d'un revêtement en ciment qui avait constitué un enduit



de fortune. Il empêchait certes les murs de se dégrader, mais aussi de respirer, et donnait à la chapelle une couleur de deuil. Alors qu'aujourd'hui le sanctuaire emplit d'allégresse, avec son crépi de la couleur de nos sables, silex et briques d'antan... Ce travail est le fait de bénévoles, mais bénévoles n'est pas synonyme d'amateurs au sens péjoratif du terme, car ce sont de vrais professionnels et artisans - pour ne pas dire artistes - de la restauration qui en ont été les maîtres d'œuvre.

La chapelle pourra ainsi dans les années à venir, de nouveau, affronter les morsures du temps, mais aussi accueillir de nouvelles générations de pèlerins, en attendant que, d'ici une vingtaine d'années, on fête son quatrième centenaire. Car si les plus vieux chênes qui (l')entourent et lui font une cour d'honneur ont sans doute près de 200 ans, ils n'ont guère plus que la moitié de son âge, elle qui est vieille aujourd'hui de plus de 380 ans. De même que c'est la sève irriguant les cellules du bois qui permet à ces chênes de reverdir à chaque printemps, c'est la foi et la ferveur des pèlerins de tout temps qui maintiennent, contre les orages et les tempêtes, la chapelle debout... sur un sol sous lequel vivent encore ses racines. »

1 - Cf. Notre article sur cette chapelle dans notre revue *Patrimoine et Culture en Perche Sarthois*, édition 2008 : « La Forêt ». 2 - Michèle Ménard. *Une histoire des mentalités religieuses aux XVII^e et XVIII^e siècles: Mille retables de l'ancien diocèse du Mans*. Préface de P. Chaunu, édité avec le concours du CNRS, 1980.

« Quincampoix », un lieu de cocagne ?

Pour la plupart des Fertois, le nom de Quincampoix représente un ancien moulin à blé avec un déversoir important, puis une petite usine hydroélectrique qui alimenta pendant la guerre l'hôpital en électricité. Peut-être même que certains eurent plaisir, dans leur enfance, à s'y baigner. Les plus érudits, eux, savent que ce moulin appartenait à la femme de JEAN CROUPET († vers 1375) - dite JEHANNE LA CROUPETTE - donateurs de l'Église Notre-Dame-des-Marais et de l'église de Saint Antoine de Rochefort. Et même s'ils ont aperçu cette dénomination ailleurs, quelque part dans un des 17 départements du Nord de la France ou en Belgique, ce n'est sans doute resté pour eux qu'un nom anodin parmi tant d'autres. Cette étude est donc consacrée à la fameuse rue Quincampoix de Paris, une rue connue par des actes de 1210 sous le nom de *Quiquempoist*¹, une rue qui fut un témoin important de changements qui ne manquèrent pas de rejaillir sur la vie des Fertois.

C'est là, au carrefour avec la rue des Ours, qu'on avait élevé le 1^{er} septembre 1425, sans doute à la faveur de l'occupation de Paris par les Anglais, un *mât de cocagne*² « qui n'avait que 36 pieds de hauteur » avec « à la cime un panier contenant une oie grasse et six blancs de monnaie (deux sous six deniers) ». Un lot si précieux en ces temps de misère ! Une réjouissance qui se voyait « encore en plein milieu du XIX^e siècle »... « journallement dans les fêtes publiques données à Paris », mais « avec des mâts de 60 pieds », preuve de la meilleure santé des Parisiens³. À La Ferté-Bernard, ville du domaine royal, les fêtes furent accueillies par contre au fil des temps avec des feux de joie, appelés parfois « marolles », des décharges de mousqueterie ou d'artillerie, des allumages – obligatoires – de chandelles aux fenêtres et des illuminations de maisons, mais pas, semble-t-il, par des jeux populaires.

« LE FANTÔME DE QUINCAMPOIX » : SPÉCULATIONS ET FAILLITE DE LAW

En ces temps récents de crise due à des spéculations effrénées, un blog (*Miklos*), titrait le 6 août 2009 sur le « fantôme de Quincampoix », tandis que PAUL GIACOBBI, député de Haute-Corse, notait sur le sien : « Ainsi la rue Quincampoix a-t-elle été, bien avant Wall Street... le siège de l'éclatement de la première mais d'une des plus grosses bulles financières de l'histoire contemporaine. » Et aussi «...la carambouille s'est faite à la bonne franquette, avec le total accord et les encouragements de Philippe d'Orléans, Régent, et de sa cour ».

C'est au n° 65 de la rue Quincampoix, que JEAN LAW DE LAURISTON (1671-1729) établit en 1719 sa Banque Générale à la suite des banquiers et des courtiers, plus ou moins affairistes, qui s'y étaient déjà installés à la fin du règne de Louis XIV. C'est de là qu'il fit fonctionner les mirages de son « Système »⁴, fondé sur des espoirs de recettes de Louisiane ou d'autres colonies et concrétisé par des billets à ordre cautionnés par le pouvoir. En effet, Law⁵ avait gagné toute la confiance du Régent, PHILIPPE D'ORLÉANS - qui avait fait de lui le 5 janvier 1720 son contrôleur général des Finances et en mars 1720 un tout-puissant surintendant général des Finances, après avoir, dès 1716, participé à la souscription des actions de la nouvelle banque. Ces papiers seraient bientôt appelés « assignats » dans une chanson parodique : « j'ai des assignats dans ma tabatière, ... qu'on ne me paiera pas ».

Plus de deux millions de personnes de toutes classes s'enfermèrent dans ce rêve d'enrichissement facile. La foule dans la rue était si dense que le guet ne pouvait l'évacuer le soir quand résonnait la cloche de fermeture de la Bourse (au n° 90 de la rue), et « les autorités durent même installer des grilles pour fermer la rue matin et soir et rétablir l'ordre public ». De multiples anecdotes émaillèrent « la frénésie généralisée », attisée, sur place, par la sonnette d'un certain PAPILLON qui donnait aux agitateurs le signal de faire varier les cours. Y participaient aussi, les propriétaires de greniers et de caves transformés en bureaux, les placiers, les domestiques concurrençant leur maître... sans omettre le savetier qui louait un tabouret au prix de 200 livres par jour ou le bossu qui « prêtait » sa bosse comme pupitre pour un gain final de 150 000 livres⁴.

En 1857, PAUL FÉVAL allait s'inspirer de l'anecdote dans un roman : *le Bossu*, que ses différentes versions filmiques popularisèrent au cinéma et à la télévision. Pour la version tournée en 1962 avec JEAN-PAUL BELMONDO

dans le rôle de Lagardère, PHILIPPE DE BROCA dut, pour figurer l'ancienne rue Quincampoix, renoncer au superbe décor du VIEUX MANS à cause des fils électriques et se limiter à la rue de la reine Bérengère. La même équipe, mais en Aquitaine, reprenant le thème sous un autre angle, donnait la même année de LOUIS DOMINIQUE CARTOUCHE (1694-1721) l'image d'un héros brillant, plein de panache, d'une sorte de Robin des Bois épris de justice envers les pauvres. En réalité, s'il convient de compter CARTOUCHE au nombre des acteurs de l'effervescence de « la rue », c'est qu'il a profité du chaos qui y régnait – et en toute impunité – pour ses nombreuses exactions sur « les Mississipiens » ; pour ce faire, il s'appuyait sur sa bande mafieuse de 2000 « Cartouchiens » et ses largesses aux archers, voire au prévôt de police. Mais de là à voir en lui un justicier... !

Et puis, avec le retrait en or de leurs dépôts par certains Grands du royaume, ce fut l'éclatement de « la bulle », ce « jeu de gobelets » comme l'appelaient SAINT-SIMON ! En mars 1720, Law dut réduire la valeur des actions et des billets émis. Puis il y eut, le 21 mai, l'édit royal de réduction de valeur de 50 % « qu'on appela banqueroute »⁶, la panique, le désespoir, l'émeute du 17 juillet 1720, 17 morts par étouffement... Les caricatures de toutes sortes se mirent à fleurir⁷ qui ne montrèrent plus LAW que sous le nom de « M. Quincampoix », de « fourbe odieux », de « décrédité », de « Belzebuth », entouré de « serpents », de « scorpions », « les yeux hagards et la bourse à la main », le tout accompagné d'incitations au meurtre.

L'État était désormais plus qu'à moitié désendetté de la dette gigantesque de 2 milliards 60 millions que Louis XIV avait laissée à sa mort (1715) ; LAW, déçu et ruiné, avait fui déguisé en femme, à Venise pour y mourir ; quant au Régent, « il était toujours applaudi au théâtre » !

Le Baron de POLLNITZ lui, notait, dans ses *Mémoires* le sentiment d'insécurité qui régnait alors sur la ville, et l'on sait combien ce sentiment a à voir avec la perception que les citoyens ont du pouvoir : « (Paris) était... comme un bois, dans lequel on n'entendait parler que de vols et d'assassinats ». En fait, CARTOUCHE s'était mis à redoubler d'activité dans Paris. Au dire même de ses lieutenants, son outrecuidance avait fini par le rendre « invivable ». Dans le contexte de cynisme de l'époque, on peut l'affirmer : la fin de la récréation était sonnée ! L'État acceptait de verser dans les 2 ans, par le système du « visa », une compensation à 500 000 personnes lésées parmi les plus pauvres. Ce fut le cas, selon les archives, mais en 1726 seulement, pour les héritiers du curé de Courgenard, sans que l'on puisse comparer la compensation avec les pertes subies. De son côté, CARTOUCHE était dénoncé, rapidement arraisonné, jugé et exécuté en 1721.

Les archives notariées de La Ferté-Bernard, qui contiennent les noms et les professions des divers protagonistes dans 58 affaires, sont donc un reflet intéressant de la propagation de la crise financière dont le traitement au plan local eut des retombées non négligeables. Dès décembre 1719, les personnes les mieux informées de l'aristocratie, puis de la bourgeoisie, avaient cherché à se débarrasser de leurs billets de banque au moyen - ou à l'occasion - d'achats de terre ou de remboursements de dettes. Mais les nouvelles tardaient à être connues des petites gens sans méfiance. Le Parlement du Mans ayant refusé d'enregistrer l'édit de réduction de valeur, et le Bailly de La Ferté l'ayant suivi dans cette voie, il fut loisible de poursuivre ces échanges au-delà du 17 juillet 1720, date à laquelle, à Paris par contre, les billets n'étaient plus remboursables en espèces. Ce n'est qu'à partir du 17 octobre 1720, lorsqu'un édit royal stipula la cessation des cours des billets de la banque de Law au 1^{er} novembre, que certains paiements furent refusés et exigés en espèces sonnantes. Mais le 11 novembre encore, un avocat cherchait à payer un créancier en billets et, devant son refus, à faire intervenir – vainement d'ailleurs - le Procureur fiscal de la Ferté-Bernard. L'examen des archives montre que « ce sont surtout les veuves, les filles seules, les congrégations religieuses, les fabriques - jusqu'à en venir à la réduction du nombre de messes - qui sont les victimes de la faillite de Law »⁸. Seule, l'analyse de la situation des autres villes de la région ou dans d'autres provinces permettrait de mieux évaluer les initiatives qui permirent de prolonger, au niveau local et au désavantage des plus fragiles, des échanges interdits par décret royal. À suivre.

Anne-Monique Epstein

1 - Graphie d'ÉTIENNE BOILEAU, auteur du *Livre des métiers* - recueil des statuts de métiers parisiens (1268) - et de Guillot de Provins vers 1300, mais on trouvait aussi, *Cinquampoix* Quinquampoix (Jaillot), *Quiquienpois*, *Quiquenpoy* (registre des baptêmes de Cambrai 1622-1796), *Quiquenpoit* (Ducerceau), et même *Kikempoit* près de Namur... La forme *CLIQUEMPOIT* aurait subi l'attraction des mots « clinquant » ou « quincaille(rie) », ce qui correspondrait de nos jours au « bling-bling ». 2 - Dictionnaire de l'Académie française, 8^e édition : « Vieux mot qui signifiait « réjouissance ». Il ne subsiste que dans les expressions : pays de cocagne, vie de cocagne, pays, vie où l'on a tout à profusion... » « en particulier en gâteaux et friandises ». Le proverbe méridional dit : « Le pais a nom Coquaigne / Qui plus i dort plus i gaigne ». 3 - J.A.DULAURE : *Histoire de Paris*, 7^e édition, 1842. 4 - BARTHÉLEMY MARMONT DU HAUTCHAMP : *Histoire du Système des finances sous la minorité de Louis XV pendant les années 1719 et 1720, précédé d'un abrégé de la vie du duc Régent et du sieur Law*, La Haye, Pierre de Hondt, 1739. Selon EDGAR FAURE : « la première histoire du Système... une mine, d'ailleurs très exploitée... » dans *La Banqueroute de Law*, 17 juillet 1720, Paris, Gallimard, 1977. 5 - Le diagnostic de Law était d'une « crise de confiance » généralisée, et d'une nécessité de mobiliser « toutes les ressources de la France » pour surmonter « la léthargie » ambiante, aggravée par une politique fiscale inadéquate. 6 - LEMONTEY : *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV jusqu'au ministère du cardinal de Fleury*, t.1 (1832). 7 - dont des épigrammes du Comte de MAUREPAS, celui-là même qui, nommé en 1774 par Louis XVI ministre d'état, s'opposerait encore à cette date aux tentatives de réformes de TURGOT (« Monsieur, occupez-vous de nos finances actuelles... sans vous casser la tête à changer le fond des choses »), puis à celles de NECKER. 8 - ANDRÉ PIOGER : *Le Fertois aux XVII^e et XVIII^e siècles. Histoire économique et sociale*, Le Mans, 1973.